

3^{ème} Tir des Couennes-de-Lard



**Stand de Vilars
les 8, 9 et 10 septembre 2017
Val-de-Ruz
Neuchâtel**

Vendredi 8 septembre 2017

16h00 à 19h00

Samedi 9 septembre 2017

09h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Dimanche 10 septembre 2017

09h30 à 11h30



Pierre Bercher SA

Maîtrise fédérale

Mécanique de précision

Moules

Injection de plastique

- Spécialités :**
- Pièces technique
 - Cercles d'emboîtement
 - Surmoulage
 - Platine
 - Potentiomètre

Frais de moules avantageux

Petites et grandes séries

Case postale 77

Comble-Emine 15

2053 Cernier

Tél. +41 (0)32 853 46 32

Fax. +41 (0)32 853 40 31

www.injectionplastic.com

Contact : pbercher@injectionplastic.com



Garage Challandes SA

Grand-Rue 22, 2046 Fontaines, Tél. 032 853 41 52

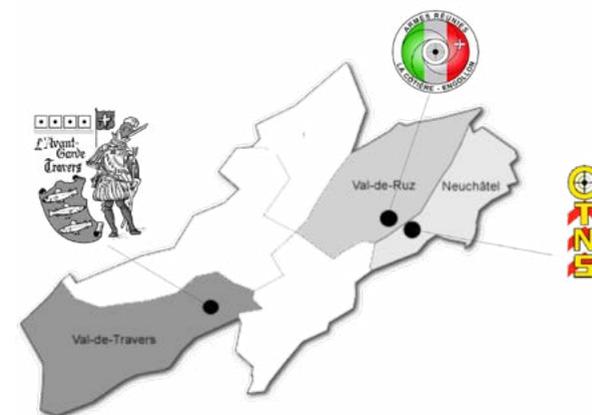
Fax 032 853 41 53, www.garage-challandes.ch

Table des matières

- Mot de bienvenue du président Page 3
- Programme de tir
 - 25 m. Cible «La Côtière» Groupe Page 5, 7
 - 25 m. Cible «La Côtière» Répartition Page 7, 9
 - 50 m. Cible «Couenne de lard» Page 9
 - 50 m. Cible «Pied de Chaumont» Page 11
- Prescriptions générales Page 12,13

**Les 8, 9 et 10 septembre,
Profitez de participer aux différents tirs
Pistolet 25 et 50 m de Neuchâtel et Travers**

- Tir des Couennes de lard à Vilars
Coordonnées GPS N 47.0303/E 6.9332
- Tir des 3 chevrons à Neuchâtel
Coordonnées GPS N 47.0045/E 6.9095
- Tir du Val-d'Areuse à Travers
Coordonnées GPS N 46.9395/E 6.6710





Fabrication artisanale de chocolats

XOCOLATL, Le Paradis du Chocolat
Libania Hajny
Grand-Rue 13 • CH-2034 Peseux
Tél. 032 731 31 55 • Fax 032 731 31 56
Info@xocolatl-peseux.ch
www.xocolatl-peseux.ch

OLIVIER LAVANCHY
VITICULTEUR-ENCAVEUR
R. de la Dîme 48 La Coudre/Neuchâtel
Tél.+Fax 032 753 68 89
Mobile 079 413 38 65
www.lavanchy-vins.ch
vins.lavanchy@bluewin.ch

VINS DE NEUCHÂTEL
Cave ouverte
Ve de 15h à 18h; sa de 9h à 12h



V. Foulon
Tél. 032 853 23 27
2065 Savagnier

www.laiteriedesavagnier.ch

A votre service 7 jours sur 7

Horaire:

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	07h00 – 12h00	17h00 – 19h00
Mercredi	07h00 – 12h00	17h30 – 19h00
Samedi	07h00 – 12h00	18h00 – 19h00
Dimanche	07h30 – 10h00	18h00 – 19h00

Paiement par cartes Maestro, Postcard

3ème Tir des Couennes de Lard

Chères tireuses et chers tireurs,

C'est avec un grand plaisir que notre société de tir les Armes Réunies La Côtère-Engollon vous invite à son troisième tir des « Couennes-de-Lard » dans notre stand de tir de Vilars. Très attaché au tir sportif, nous avons depuis quelques années l'envie d'organiser un tel concours. Suite à notre participation réussie au Tir Cantonal Neuchâtelois 2012 nous concrétisons aujourd'hui ce projet.

Riche de l'expérience du tir 2016, nous nous réjouissons de vous accueillir les 8, 9 et 10 septembre prochains pour ce 3ème tir.

Le nom de notre tir, n'a pas été choisi par hasard, il vient du sobriquet des habitants de ce village qui s'appellent les « Couennes-de-lard ».

Je tiens à remercier chaleureusement nos amis et annonceurs ainsi que tous les membres de notre société sans qui l'organisation de ce tir n'aurait pas eu lieu. C'est grâce au dévouement de chacun que nous avons pu mettre sur pied cette manifestation. Une fois le tir terminé, vous pourrez profiter de notre buvette.

Nous vous attendons nombreux, à bientôt.

Le président
Damien Vuilliomnet



- Expertises immobilières
- Conseils immobiliers
- Gestion de chantiers
- Analyses
- Portfolio Management

Rue de la Gare 18 – 2024 St-Aubin – www.expertop.ch – 032 838 10 10

Pistolet 25m - Cible «La Côtière» - Groupe

- Armes: Cat. D: Pistolets à percussion annulaire (PPA) et pistolets à percussion centrale (PPC).
Cat. E: Pistolets d'ordonnance (PO).
- Zone des points: Cible ISSF 25M, zones 5 à 10.
- Programme de tir: Essai: 1 série de 5 coups en 50 secondes
Compétition: 1 série de 5 coups en 50 secondes
1 série de 5 coups en 40 secondes
1 série de 5 coups en 30 secondes
- Prix: PPA/PPC: CHF 18.00 (émoluments inclus, sans munition).
PO: CHF 25.00 (émoluments et munitions inclus).
- Taxe de groupe: CHF 40.00.
- Concours de groupes: 4 tireurs de la même société (membre de la FST) forment un groupe.
- Concours «Roi du tir»: A l'addition du résultat individuel de la cible «Groupe» du tir du Val d'Areuse + du tir des Trois Chevrons + tir de La Côtière-Engollon, donne droit de participation au concours.
- Aucune taxe n'est perçue pour ce concours.
- Dotation «Groupe»: 1^{er} prix CHF 100.00 en espèce par catégorie (D et E).
Seuls les groupes qui auront payé la finance de groupe seront classés.

Quai Max-Petitpierre 42 Neuchâtel
Tél. 032 729 96 66 Fax 032 729 96 69

Grand-Rue 2 Fleurier
Tél. 032 861 3000

(dépannage 24h/24h) info@elexa.ch www.elexa.ch

COIFFURE ANNIE
Anne Vuillomenet
Cassarde 26
2000 Neuchâtel
032 724 43 42

Restaurant TENNIS DE PESEUX
Fam. Cathy et Blaise Rey
Saison d'été
Lundi fermé
Hiver fermé
Samedi midi
Dimanche
Lundi
Rue du Réservoir 14
2034 Peseux
Tél + Fax 032 731 71 58

Perroud Solaire

Installations photovoltaïques

2056 Dombresson

www.perroud-solaire.ch

www.fivaz.ch

FIVAZ
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

**MUR DE
SOUTÈNEMENT
EN ÉLÉMENTS**



■ FIVAZ SA 2043 BOUDEVILLIERS
CH, DE BIOLET 10
TÉL. 032 857 23 73 INFO@FIVAZ.CH

BOTTERON
RECYCLING SA

2065 SAVAGNIER - LA RINCIEURE 2
www.botteron-recycling.ch • tél: 032 854 20 00

Classement Groupe: Le total de quatre résultats individuels détermine le rang. En cas d'égalité, appui par le total de la dernière passe de chaque tireur, puis l'avant dernière, etc.

Dotation «Roi du tir»: Un seul prix, toutes catégories confondues, au 1^{er} classé en espèce de CHF 450.00.

Classement Roi du tir: En une seule catégorie, à l'addition des résultats individuels obtenus à la cible «Groupe» des trois sociétés participatives. En cas d'égalité appui par les passes dans l'ordre: Vilars ensuite Neuchâtel et enfin Travers. L'âge n'intervenant qu'en dernier, honneur aux moins jeunes.

Distinction: Carte-couronne d'une valeur de CHF 10.00.

	<u>E/S</u>	<u>J/V</u>	<u>JJ/SV</u>
Cat. D	139	136	133
Cat. E	133	130	127

Dispositions : Chaque participant ne peut participer qu'avec un seul groupe ou dans une seule catégorie.

Un tireur de la cat. E peut s'aligner en cat D, mais l'inverse n'est pas possible.

Les distinctions individuelles non retirées durant la manifestation deviennent caduques et restent acquises à l'organisateur.

Pistolet 25m - Cible «La Côtière» - Répartition

Armes: Cat. D: Pistolets à percussion annulaire (PPA) et pistolets à percussion centrale (PPC).
Cat. E: Pistolets d'ordonnance (PO).

Zone des points: Cible ISSF 25M, zones 5 à 10.

Programme de tir: Essai: Aucun.

Compétition: 2 séries de 5 coups en 30 secondes chacune, comme suit:

Dès le commandement «CHARGEZ», le tireur doit se préparer dans la minute qui suit.

M ELECTRICITE · TELECOM · DOMOTIQUE
MATTHEY-ELEC.CH

2065 SAVAGNIER 032 854 20 40



Votre spécialiste pour le tir sportif et la chasse

www.freesport.ch

FREESPORT, P.-A. DUFAUX SA

Rte. des Grives 6, 1763 Granges-Paccot

026/350 61 61, info@freesport.ch



Tél. 032 853 26 22
 Fax 032 853 50 15
 info@cernier.landi.ch

p Maçonnerie
 Béton armé
 Génie civil
plémentesi
 Savagnier SA
 032 853 34 20
 www.plementesi-sa.ch

Après une minute, le directeur de tir commande «START». Les cibles s'effacent et après 7 secondes, les cibles apparaissent pendant 30 secondes. Avant l'apparition des cibles, le bras ne doit pas être relevé à plus de 45 degrés.

Prix: PPA/PPC: CHF 12.00 (émoluments inclus, sans munition).
 PO: CHF 15.00 (émoluments et munitions inclus).

Répartition immédiate:	Cat. D:	Cat. E:
100 points	35.00	40.00
99 points	25.00	30.00
98 points	20.00	25.00
97 points	15.00	20.00
96 points	10.00	15.00
95 points	5.00	10.00
94 points		5.00

Distinction: Aucune.

Dispositions Les répartitions immédiates doivent être retirées durant la manifestation, sinon elles deviennent caduques et restent acquises à l'organisateur.

Pistolet 50m - Cible «Couennes de lard»

Armes: Cat. B: Pistolets à percussion annulaire (PPA/PPC).
 Cat. C: Pistolets d'ordonnance (PO).

Zone des points: Cible Fantaisie.

Programme de tir: Essai: aucun.
 Compétition: 5 coups, coup par coup. Maximum 1 coup par cible.

Prix: PL/PPA/PPC: CHF 12.00 (émoluments inclus, sans munition).
 PO: CHF 15.00 (émoluments et munitions inclus).

Distinction: Maximum 3 coups gagnants.

Dispositions Si 2 coups ou plus sur la même cible, le résultat est nul. Les prix doivent être retirés durant la manifestation, sinon ils deviennent caduques et restent acquis à l'organisateur.

impressvit

POUR TOUS VOS IMPRIMÉS

IMPRESSION OFFSET ET NUMÉRIQUE

Pierre-à-Mazel 2 - 2000 Neuchâtel - Tél. 032 725 00 85 - info@impressvit.ch



Bellenot Paysage

ENTRETIEN - CREATION - ELAGAGE

BELLENOT PAYSAGE SARL

Rue de Beauregard 35
2000 Neuchâtel

www.bellenot-paysage.ch
info@bellenot-paysage.ch

Mobile 079 938 74 28
Mobile 079 454 96 82
Fixe 032 730 44 71
Fax 032 730 44 72



Garage Massimo Picci Sarl

SERVICE ET RÉPARATION TOUTES MARQUES

Rue des Tunnels 63
2000 - Neuchâtel
garage.mpicci@bluewin.ch

T. 032 730 45 65
M. 079 214 45 65
F. 032 730 45 75

COIFFURE CREATIVE

Marinette et Valérie

Grand Rue 3
2056 Dombresson ☎ 032 852 07 47

vosre prochain rendez-vous

ENTREPRISE

B. Blumer - L. Stauffer

CHARPENTE COUVERTURE FERBLANTERIE

DOMBRESSON 032 853 11 40 Fax 853 66 29

Pistolet 50m - Cible «Pied de Chaumont»

Armes:	Cat. B: Pistolets à percussion annulaire (PPA/PPC). Cat. C: Pistolets d'ordonnance (PO).			
Zone des points:	Cible P10.			
Programme de tir:	Essai:	2 coups au maximum, sans limite de temps.		
	Compétition:	10 coups en 6 minutes marqués à la fin.		
Prix:	/PPA/PPC:	CHF 10.00 (émoluments inclus, sans munition).		
	PO:	CHF 13.00 (émoluments et munitions inclus).		
Distinction:	Prix en nature ou une carte-couronne d'une valeur de Fr. 6.00.			
		<u>E/S</u>	<u>J/V</u>	<u>JJ/SV</u>
	Cat. B	88	86	85
	Cat. C	85	83	82
Dispositions	Les répartitions immédiates doivent être retirées durant la manifestation, sinon elles deviennent caduques et restent acquises à l'organisateur.			

Prescriptions générales Pistolet 25/50m

Prescriptions	<p>La manifestation est soumise aux Règles du tir sportif (RTSp) de la FST aux conditions générales de l'USS-Assurances ainsi qu'au catalogue des moyens auxiliaires.</p> <p>Ces prescriptions règlent toutes les positions qui ne sont pas explicitement citées dans le plan de tir. Elles doivent être appliquées en tout temps par les organisateurs.</p> <p>Chaque tireur participant accepte en tant que contrat mutuel les dispositions et prescriptions du plan du tir ainsi que les éventuelles autres prescriptions et directives mises à disposition ou affichées dans les stands de tir.</p>															
Catégories d'âge	<table><tr><td>Adolescents, (JJ)</td><td>10 - 16 ans</td><td>2007 – 2001</td></tr><tr><td>Juniors, (J)</td><td>17 - 20 ans</td><td>2000 – 1997</td></tr><tr><td>Elite, (E)</td><td>21 - 59 ans</td><td>1998 – 1956</td></tr><tr><td>Vétérans, (V)</td><td>60 - 69 ans</td><td>1957 – 1946</td></tr><tr><td>Seniors vétérans, (SV)</td><td>dès 70 ans</td><td>1947 et plus âgés</td></tr></table>	Adolescents, (JJ)	10 - 16 ans	2007 – 2001	Juniors, (J)	17 - 20 ans	2000 – 1997	Elite, (E)	21 - 59 ans	1998 – 1956	Vétérans, (V)	60 - 69 ans	1957 – 1946	Seniors vétérans, (SV)	dès 70 ans	1947 et plus âgés
Adolescents, (JJ)	10 - 16 ans	2007 – 2001														
Juniors, (J)	17 - 20 ans	2000 – 1997														
Elite, (E)	21 - 59 ans	1998 – 1956														
Vétérans, (V)	60 - 69 ans	1957 – 1946														
Seniors vétérans, (SV)	dès 70 ans	1947 et plus âgés														
Droit de participation	Seuls les tireurs licenciés membres de sociétés affiliées à une SCT/SF de la FST sont admis. Chaque programme de concours ne peut être tiré qu'une seule fois par le même tireur.															
Tireurs individuels	Les tireurs individuels, en possession d'une licence valable, sont autorisés et les bienvenus.															
Munition	Avec les pistolets d'ordonnance, seule la munition d'ordonnance distribuée par les organisateurs peut être tirée. En ce qui concerne les pistolets 50 m ainsi que les pistolets à percussion annulaire et à percussion centrale, les munitions ordinaires, vendues sur le marché dans le cadre des règles ISSF, doivent être amenées par les participants. Les douilles restent en mains de l'organisateur.															
Contrôle des armes	Les pistolets doivent être transportés déchargés dans des étuis ou coffrets appropriés. Ils ne seront sortis de leur étui ou coffret, respectivement rangés dans celui-ci, uniquement sur le pas de tir. Le canon est toujours pointé en direction des cibles. Une fois le tir terminé, les participants doivent décharger leur pistolet et le présenter pour le contrôle du retrait des cartouches. Ceci fait, le pistolet doit être rangé dans son étui ou coffret avant de quitter le pas de tir.															
Responsabilité	Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les armes ou autres objets.															
Assurance	Tous les participants sont assurés selon les dispositions de l'USS assurance. Les assurés renoncent à toutes autres prétentions envers les organisateurs.															
Droit de recours	Les recours éventuels concernant cette manifestation sont immédiatement traités et tranchés par l'or-															

ganisateur de chaque place de tir. Le droit de recours auprès de la Commission disciplinaire et de recours de la FST demeure réservé (Doc.-No 1.31.00-d).

Groupes	<p>4 tireurs de la même société (membre de la FST) forment un groupe.</p> <p>Chaque société peut inscrire autant de groupe qu'elle le désire.</p>
Inscriptions	<p>L'inscription est individuelle pour chaque place de tir. Pour la place de tir de Vilars, le talon d'inscription est à envoyer, au plus tard jusqu'au mercredi 6 septembre 2017, à :</p> <p>Société de tir «Armes Réunies – La Côtière-Engollon» M. Johnny Hutzli – Rue Matile 11a – CH-2000 Neuchâtel – E-mail: info@lacotiere.ch.</p>
Rangeurs	Les groupes inscrits préalablement peuvent réserver l'heure de tir. Il sera tenu compte de leur demande dans la mesure du possible selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.
Mutations	Un tireur annoncé peut être remplacé avant le tir par un membre de la même société. Le même tireur ne peut tirer qu'une seule fois.
Feuilles de stand	A retirer au bureau de chaque place de tir, 15 minutes avant l'heure de tir.
Classement	<p>Les classements sont établis pour chaque place de tir.</p> <p>Les palmarès seront élaborés dans les quatre semaines après le dernier jour de tir et ne seront pas envoyés aux sections. Ils seront publiés sur les sites internet</p> <p>www.lavangarde.ch - www.tir-neuchatel.ch - www.lacotiere.ch</p>
Roi du tir	<p>Le titre de Roi du tir est concouru à 25 mètres, en une seule catégorie et rétribué d'un prix en espèce de CHF 450.00</p> <p>Un classement individuel combiné est établi à l'addition du résultat de la cible «Groupe» de chaque place de tir (3 résultats obligatoires pour être classé).</p> <p>En cas d'égalité, il sera tenu compte des coups profonds et de l'âge.</p>
Distribution des prix	Aucune cérémonie de remise de prix n'a lieu. Les prix en nature et/ou en espèce sont à retirer avant la fin du tir.

Société de tir «Armes Réunies – La Côtière-Engollon»
le président
Signé Damien Vuilliamenet

Plan de tir approuvé le ..28.07.2017

Société Neuchâteloise de Tir Sportif
Le chef des tirs libres

Lunetterie de la Broye



Rue de Lausanne 4
1530 Payerne
Tel 026 / 660 25 25

**Opticien de confiance
de la fédération sportive suisse de tir**



Plastica S.A.

ORÉE 30
2000 NEUCHÂTEL

Tél. 032 724 06 96
Fax 032 753 57 25

Revêtements de sols
TAPIS - PARQUETS - P.V.C.

EXPOSITION:

CITÉE MOUSON

RUE DES PÂQUIERS 22 - 2072 SAINT-BLAISE

Milano Peinture Sàrl

Peinture • Plâterie • Cloisons légères
Plafonds suspendus • Stucco veneziano

Milano Maximiliano
Chemin des Polonais 16
CH-2016 Cortaillod
Mobil : 078 884 09 00
milanomaximiliano49@gmail.com

Milano Catalina

SOS Depil

Chemin des Polonais 16
2016 Cortaillod
078 880 04 06

negrescucatalina@yahoo.com

GARAGE DE LA STATION

M. Osmanovic

Route de Neuchâtel 1
2042 Valangin

079 301 43 12
079 744 14 37



JANSEN+PARTNERS

Assureurs-conseils

Conseils, courtage et gestion pour l'industrie et le commerce

www.jpsa.ch

Jansen+Partners SA
11, avenue Bachelin
CH - 2072 Saint-Blaise

Tél. 032 756 60 30
Fax 032 756 60 39
E-mail info@jpsa.ch



KARO-LINE
carrelage & sanitaire

www.karo-line.ch

Tél. 032 841 62 85

jean-philippe-favre@bluewin.ch
www.favre-chauffage.ch



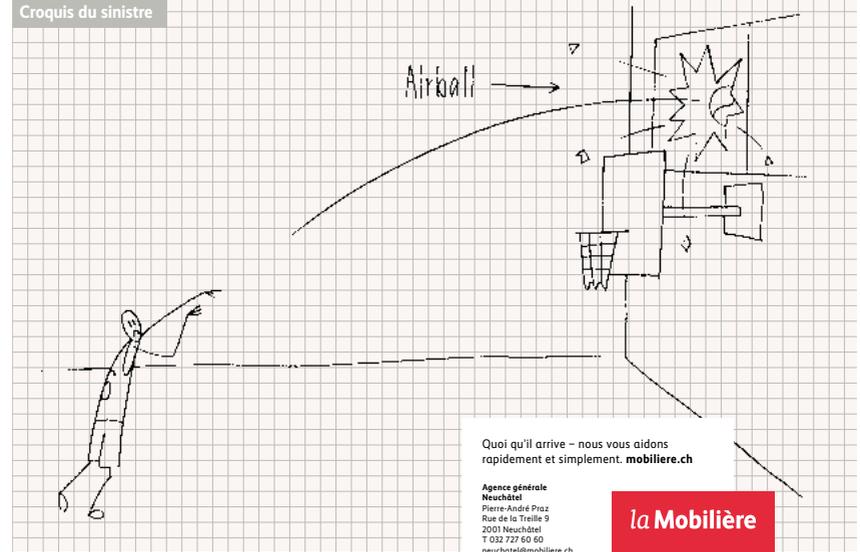
FAVRE J.-PH.

CHAUFFAGE TOUS SYSTEMES

2057 VILLIERS
natel 079 352 05 93

2087 CORNAUX
tél. 032 757 23 16

Croquis du sinistre



Quoi qu'il arrive - nous vous aidons
rapidement et simplement. mobiliere.ch

Agence générale
Neuchâtel
Pierre-André Praz
Rue de la Tresse 9
2001 Neuchâtel
T 032 727 60 60
neuchatel@mobiliere.ch

la Mobilière

MARC RINALDI
ENTREPRISE FORESTIERE S.A.R.L



Rosemont 22
2067 Chaumont
info.marc.rinaldi@gmail.com

natel: 079 685 13 63
fixe: 032 753 04 43

RECOLTE MECANISEE - RECOLTE SEMI-MECANISEE - RECOLTE MANUELLE

Votre bien-être...
...nos fenêtres

www.lienher.ch

- Bois
- Bois-métal
- PVC
- PVC-Alu



Tous nos produits sont
fabriqués à Savagnier

2065 Savagnier
032 853 23 24



Un produit régional
de qualité suisse



Picci Sàrl

Maîtrise fédérale

/perene



Ebénisterie – Agencement – Cuisine

2063 Vilars – Tel 032 853 53 66 – www.picci.ch